

**2L**

Société civile immobilière au capital de 300 euros  
Siège social : 347 route des Champs de Pierres,  
58320 PARIGNY LES VAUX,  
-----

**Les soussignés :**

- Monsieur Nicolas, Maurice LACOUME,  
né le 15 juin 1978 à SURESNES (92),  
de nationalité française,  
demeurant 347 route des Champs de Pierres, 58320 PARIGNY LES VAUX,  
célibataire, déclarant ne pas être lié par un pacte civil de solidarité tel que prévu par les articles 515-1 et suivants du Code civil,
  
- Madame Sandra LAVALETTE,  
née le 09 juin 1980 à NEVERS (58),  
de nationalité française,  
demeurant 347 Route des Champs de Pierres, 58320 PARIGNY LES VAUX,  
célibataire, déclarant ne pas être liée par un pacte civil de solidarité tel que prévu par les articles 515-1 et suivants du Code civil,

Agissant en qualité de seuls associés fondateurs de la société civile immobilière 2L au capital de 300 euros dont le siège social est à PARIGNY LES VAUX, société en cours de constitution, reconnaissent que préalablement à la signature par eux des statuts de cette société, ils ont eu connaissance des actes suivants accomplis pour le compte de la société en formation avec l'indication pour chacun d'eux, de l'engagement qui en résulterait pour la société, à savoir :

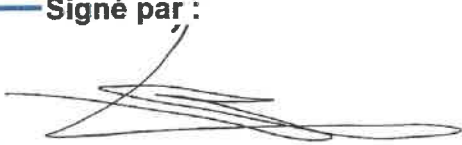
- Donner mandat à Monsieur Nicolas LACOUME et/ou Madame Sandra LAVALETTE d'ouvrir un compte bancaire pour l'exercice de l'activité,
  
- Donner mandat à Monsieur Nicolas LACOUME et/ou Madame Sandra LAVALETTE de prendre tous engagements permettant d'ores et déjà l'exercice de l'activité sociale ;
  
- Donner mandat à Monsieur Nicolas LACOUME et/ou Madame Sandra LAVALETTE pour procéder à tous contacts et démarches en vue de l'acquisition d'un bien immobilier, signer tous compromis de vente avec clause de substitution au profit de la société en formation,
  
- Donner mandat à Monsieur Nicolas LACOUME et/ou Madame Sandra LAVALETTE pour procéder à une demande d'emprunt en vue de l'acquisition de biens immobiliers,
  
- Donner mandat à Monsieur Nicolas LACOUME et/ou Madame Sandra LAVALETTE de régler les frais de constitution de la Société (environ 1 900 €),
  
- Donner mandat à Monsieur Nicolas LACOUME et/ou Madame Sandra LAVALETTE afin de tenir avec exactitude la comptabilité de ces opérations dont le bénéfice et les charges seront repris par la société du fait même de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Conformément aux dispositions légales, cet état a été présenté aux associés préalablement à la signature des statuts.


Il est destiné à être annexé auxdits statuts, dont la signature par les associés emportera reprise de ces actes et des engagements qui peuvent en découler, au compte de la société au moment de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Fait à PARIGNY LES VAUX  
Le 14 octobre 2024

**Nicolas LACOUME**

Signé par :  
  
2F079F03F8AB45D...

**Sandra LAVALETTE**

Signé par :  
  
8330010A4C1E4A3...